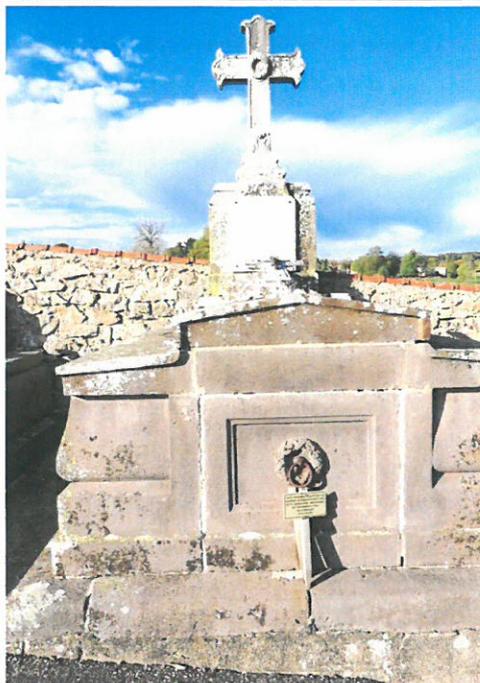


COMMUNE DE FELINES - CIMETIERE COMMUNAL

N° 41



Concession perpétuelle accordée en 1907 à BOUCHARÉL CHIROUZE pour y fonder la sépulture de la famille

Défunts inhumés

CHIROUZE Marie 1845/1907
BOUCHARÉL Frédéric 1842/1925
BOUCHARÉL Jules 1874/1953

BOUCHARÉL Adélaïde 1883/1953
BOUCHARÉL 1875/1958

Aujourd'hui, le **15 octobre 2022** à 17 heures, nous, maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de **Madame MISSONNIER Delphine et Monsieur DARLE Stéphane, Adjoint au Maire**, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

SOCLE DE LA SEPULTURE EN MAUVAISE ETAT, ÉTAT D'ABANDON

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès verbal.

M. MEYZONET Philippe
Maire

Mme MISSONNIER
Delphine, Adjointe au Maire

M. DARLE Stéphane
Adjoint au Maire